

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 2647

présenté par
M. Turquois

à l'amendement n° 2436 de M. Isaac-Sibille

APRÈS L'ARTICLE 11

À la fin du dernier alinéa, substituer à la date :

« 1^{er} juillet 2026 »,

la date :

« 1^{er} décembre 2026 ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de décaler la mise en oeuvre de cette contribution pour permettre aux industriels du secteur de disposer de davantage de temps pour s'adapter à la réglementation.